

Compte rendu Conseil Municipal du 23 Juillet 2024

20h30 salle du conseil de la Mairie de Cussey sur l'Ognon

Présents (8) : Gildas DUCHENE, Jean-François MENESTRIER, Elisabeth RABOLIN, Elisa RENAUD, Bertrand RUHIER, Alexandre SOUL, Sylvaine STREIT, Sébastien THIBAUD.

Absents excusés (4) : Aude BETTINELLI, Jean-Marc FEVRE, Laurence RICQ, Etienne VUILLEMIN.

Pouvoirs (3) : Aude BETTINELLI donne pouvoir à Elisabeth RABOLIN
Laurence RICQ donne pouvoir à Jean-François MENESTRIER
Etienne VUILLEMIN donne pouvoir à Bertrand RUHIER

Secrétaire de séance : Sylvaine STREIT

Ouverture de séance : 20h34

Le Maire énonce les points à l'ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 18 juin 2024
- Plans communaux de sauvegarde
- Appel à contribution FSL et FAAD 2024
- Questions diverses

Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 juin 2024

Le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver le compte-rendu du Conseil Municipal du 18 juin 2024.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 **Contre** : 0 **Abstention** : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le compte rendu.

Plans communaux de sauvegarde

La commune de Cussey-sur-l'Ognon est membre du groupement des commandes du marché des Plans Communaux de Sauvegarde (PCS) proposé par Grand Besançon Métropole (GBM) et attribué à la société Satellitem (FILOVA).

Dans le cadre du marché, une procédure de recueil d'informations et d'émission des commandes va être mise en place.

Cette prestation obligatoire aura un coût de 5 490 €HT /commune.

Le prix de la prestation comprend :

- La réunion de mise en place du projet
- La collecte d'information pour l'évaluation et le diagnostic des risques
- L'élaboration du PCS et du DICRIM
- L'organisation communale de gestion de crise
- La formation des élus, du personnel et des acteurs locaux impliqués dans la gestion de crise
- Un exercice de simulation par commune
- Les réunions associées nécessaires à la conduite du projet

Puis dans un second temps, une méthodologie transversale à toutes les communes sera proposée afin de permettre la révision du PCS de manière autonome et son maintien opérationnel.

Son coût forfaitaire s'élèvera à 2 700 €HT à diviser entre toutes les communes participantes.

La réunion de lancement aura lieu le 12 septembre 2024.

Le conseil procède au vote :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide le devis pour le PCS.

Appel à contribution FSL et FAAD 2024

Le département propose aux communes de cotiser au titre du Fond de Solidarité Logement (FSL) et/ou au titre du Fonds de d'Aide aux Accédants à la propriété en Difficultés (FAAD).

Le niveau de participation souhaité est identique à celui de l'année précédente : 0.61 €/habitant pour le FSL et 0.30 €/habitant pour le FAAD.

La commune de Cussey-sur-l'Ognon, faisant partie de GBM, participe déjà indirectement au FSL.

Par conséquent, comme l'année dernière, le conseil procède au vote pour cotiser uniquement au FAAD.

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide la participation au FAAD.

Questions diverses

- Sortie nature LPO

La Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) propose une animation destinée au grand public en septembre ou novembre pour observer les oiseaux migrateurs dans la commune. Nous soumettrons cette sortie aux enseignants de l'école et s'ils souhaitent y participer, on étendra l'animation au grand public.

- Taxe additionnelle

La taxe communale additionnelle aux droits de mutation est collectée par les services de l'Etat au taux de 1.20%.

Elle est reversée à la commune au titre d'une dotation. Son montant pour 2023 s'élève à 30 311.53€ pour notre commune.

- Matériels pour l'école

Le conseil municipal donne son accord pour l'achat de 2 visualiseurs (prix unitaire 40.39 €HT), de 2 raquettes de tennis et d'un seau de balles, de canapés pour la somme de 700 €HT sous réserve qu'ils conviennent aux enseignants et d'une piste de tumbling (219 €TTC).

Le conseil municipal ne valide pas l'achat du cabanon de rangement.

- Matériel salle de convivialité

Le conseil municipal valide l'achat de matériel de réassort chez Métro pour la salle de convivialité : couteaux de cuisine, pichets à eau, panières à pain, planches à découper, saladiers, tire-bouchon...

- Avant-Projet Définitif presbytère

Une réunion aura lieu en septembre avec tous les financeurs pour connaître leur engagement et déterminer le reste à charge pour la commune.

- Projet hydroélectrique

Une étude de faisabilité est en cours pour déterminer s'il est possible de construire une nouvelle centrale hydroélectrique à Cussey-sur-l'Ognon sur le site de l'ancien moulin.

Fin de séance : 23h14



The image shows two handwritten signatures in black ink on the left. To the right is a circular official stamp in blue ink. The stamp contains the text 'MAIRIE DE CUSSEY-SUR-LOGNON' around the perimeter and 'D. Dupont' in the center. A signature is written over the stamp.